DIALOGUE

ENTRE

M. SCRUTINET, Électeur ;
M. LEBLANC, Perruquier ;
Madame TALON, Cordonniere.

OU

LES CHASTES AMOURS

DE M. LAMOURETTE,

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LYON.

A PARIS,

Chez les Marchands de Nouveautés.

1792.

case FRC 3124

MLW 5574

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

DIALOGUE

ENTRE

M. SCRUTINET, Électeur ;
M. LEBLANC, Perruquier ;
Mad^e. TALON, Cordonniere.

La scene se passe à Lyon, dans le cabinet à toilette de M. SCRUTINET.

M. SCRUTINET, *mettant à la hâte son peignoir.*

Vous me faites furieusement attendre, M. Leblanc ; il y a une heure au moins que je devrois être à la cathédrale pour l'élection.

M. LEBLANC.

Ma foi, monsieur, je ne prends pourtant pas racine dans les chemins ; car je suis tout essoufflé. Mais que voulez-vous ? toutes ces

élections me donnent aussi à moi bien de l'embarras. Ma boutique eſt pleine de ces messieurs les électeurs qui arrivent de campagne : il faut raser, peigner, décrasser tout cela ; il y a bien de la besogne. J'ai délégué *ad hoc* mes garçons, et je suis couru en ville faire mes pratiques : vous êtes la premiere.

M. SCRUTINET.

Si cela dure, il faudra nécessairement que je vous quitte.

M. LEBLANC.

Je vous donne ma parole d'honneur, monsieur, que vous avez la priorité ; c'est en conscience : mais il faut bien se prêter un peu à la circonstance : voilà l'évêque nommé ; il n'y a plus que le membre de cassation ; et puis *ça ira*, *ça ira* ; et je viendrai à l'heure que vous voudrez.

M. SCRUTINET.

Vous dites toujours de même, messieurs les perruquiers, je ne connois pas d'engeance plus menteuse que la vôtre : mais laissons tout cela ; je n'aime pas à gronder. Eh bien!

que dit-on un peu dans le monde du choix que nous avons fait pour occuper le siege de ce département ?

M. LEBLANC.

Ma foi, monsieur, comme c'est votre ouvrage, je n'osois pas vous en parler : mais, dame, il y a beaucoup de choses à dire là-dessus. Je roule mon corps dans bien des maisons ; et je vous assure que j'en entends de belles.

M. SCRUTINET.

Chez des aristocrates sans doute ; car pour les patriotes, il n'y a qu'une voix sur les lumieres et le mérite personnel de M. l'abbé Lamourette.

M. LEBLANC.

Je promene mon peigne sur la tête des uns et des autres, et je vois que c'est presque par-tout la même chanson ; il y en a même qui sont indignés.

M. SCRUTINET.

Indignés ! quoi ! un homme qui nous a été

recommandé par le feu M. de Mirabeau, par MM. les Jacobins! un homme célebre par des ouvrages patriotiques! un homme enfin formé à Paris, dans le centre de toutes les lumieres!... en vérité, il faut être bien difficile.

M. LEBLANC.

Eh bien, monsieur, c'est précisément cela; vous venez de dire le fin mot. Manquoit-il dans la ville, ou dans le voisinage, des prêtres patriotes, puisque patriote y a? (quoique pourtant il n'y ait ici guere de jureurs). Pourquoi aller chercher un étranger, un homme qu'on n'a ni vu, ni connu, pour venir manger le pain des enfans de la maison? Car enfin vingt mille francs auroient bien fait plaisir à un pauvre diable de prêtre de ce pays-ci, qui, au moyen de ça, auroit hébergé chez lui pere, mere, frere, sœur, cousin, cousine, et toute la séquelle, jusqu'à la quatrieme génération. Ne sont-ils pas les premiers pauvres, ceux-là?

M. SCRUTINET.

Mais, mon cher M. Leblanc, tout cela seroit fort bon, si nous avions trouvé ici

un prêtre du mérite de M. Lamourette ; et sur-tout aussi agréable à MM. les Jacobins. Et puis vous sentez qu'il nous faut un évêque dans le sens de la révolution, un évêque constitutionnel. Autrefois c'étoit différent ; on s'attachoit encore aux bonnes mœurs, à la science, à la gravité : c'étoit le regne du despotisme : mais nous sommes régénérés ; il nous faut du patriotisme pur, et pas autre chose. Or, M. Lamourette est un excellent patriote qui a beaucoup d'esprit, suivant l'attestation qu'en a donné, de son vivant, M. de Mirabeau. Il vient de faire imprimer des prônes civiques, dans lesquels il fait des corrections à l'évangile, pour le faire cadrer avec la constitution.

M. LEBLANC.

Ah ! oui, monsieur, j'ai entendu parler de ces prônes *chimiques* ou *ciniques* ; car je ne suis pas trop familier avec ces noms-là. Le jour qu'il a été fait évêque, on les a gueulés par-tout dans les rues. Chacun en achetoit, pour connoître un peu le savoir-faire de ce monsieur.

M. SCRUTINET.

C'est un honnête homme : ne manquez pas de faire son éloge à toutes vos pratiques.

M. LEBLANC.

Sans doute, monsieur ; car moi, on ne me connoît pas ; je suis aussi bon patriote qu'aucun de notre communauté : la preuve en est que lors de la fédération, je me fis faire un habit neuf d'une vieille redingote bleue retournée, que le frere de ma femme me vendit, et que je m'équipai assez gentiment pour figurer dans la garde nationale. Mais enfin la liberté des opinions est décrétée ; et j'ai bien de mes pratiques qui n'ont pas grande confiance en ce nouvel évêque, précisément parce qu'il étoit le protégé de ce M. de Mirabeau : cette accointance ne sent rien de bon, disent-ils.

M. SCRUTINET.

Ce sont des cagots, sans doute ceux-là. C'est cette maudite race de calotins, qui avec toutes leurs vieilles idées religieuses, retardent

la marche de la constitution. Peignez-vous quelques-uns de ces gens-là ? Dieu vous en garde ; je vous quitterois.

M. LEBLANC.

Oh ! que non, monsieur, ce n'est pas de ceux-là que je parle, mais de bons bourgeois, d'honnêtes citoyens sans reproches, ayant la confiance de tout le quartier, allant a la messe tous les dimanches.....

M. SCRUTINET.

Je n'en veux pas davantage ; je vous arrête à ce mot de *messe*. Ce sont les prêtres qui la disent : et vous voyez bien que tout ce monde-là, en fréquentant les prêtres, en prennent les mœurs et les idées. Mais enfin que peuvent-ils dire contre M. de Mirabeau ?

M. LEBLANC.

Ils disent, par exemple, que ce Mirabeau n'avoit pas plus de religion qu'un chien ; que c'est lui qui a fait tout le mal à l'église ; et que même il fit à l'assemblée nationale une motion si impie, si scandaleuse, si abominable enfin, que toutes les oreilles de nos

législateurs, qui ne sont pourtant pas trop délicats sur l'article, en furent offensées ; et qu'il en eut même la tête lavée par un certain Camus, qui fit ce jour-là l'hypocrite, car il ne vaut gueres mieux que lui.

M. SCRUTINET.

Eh bien !

M. LEBLANC.

Eh bien, monsieur, c'étoit tout justement ce M. Lamourette qui avoit composé cette motion ; l'autre n'a fait que la débiter : et l'on dit que c'est très-mal pour un prêtre ; et que si nos électeurs (je vous en demande pardon, monsieur) avoient eu tant soit peu de vergogne, ils n'auroient jamais nommé pour évêque le grimoire vivant de toutes les impiétés de Mirabeau.

M. SCRUTINET.

Vous êtes bien médisant, M. Leblanc !

M. LEBLANC.

Que voulez-vous, monsieur ? Il faut bien que chacun ait son coup de peigne : mais

ceux-là ne me rendent gueres, comme vous voyez.

M. SCRUTINET.

Ils vous rendroient peut-être plus que vous ne voudriez; prenez-y garde : si nos messieurs du club central savoient tous ces propos, ils pourroient bien rabattre votre caquet.

M. LEBLANC.

Ma foi, monsieur, ce ne sont pas les miens; mais il faut dire la vérité, voilà ce que j'entends répéter de côté et d'autre. Mais tenez: voilà justement madame Talon qui vous apporte des souliers ; demandez-lui son avis.

Madame TALON.

Monsieur, je suis votre bien humble servante, et à la compagnie.

M. SCRUTINET.

Bonjour ma chere madame Talon. Eh bien, vous m'apportez des souliers? Nous les essaierons tout-à-l'heure ; en attendant, asseyez-vous. Et vous, dépêchez-vous donc; car il est près de dix heures.

M. LEBLANC.

Je vas bien vîte tant que je peux : voilà qui va être fait tout-à-l'heure ; il n'y a plus que les faces et le toupet à arranger, et c'est fini..... Mais dame, comme madame Talon a l'air tout joyeux aujourd'hui ! Ah ! le changement de corbillon fait toujours trouver le pain bon. Eh bien, que dit-elle de notre nouvel évêque, de M. Lamourette ? je gage que ce nom lui fait plaisir.

Madame TALON.

Oh ! ne m'en parlez pas : si tout ce qu'on dit de lui est vrai, son nom ne va pas mal à la chose.

M. LEBLANC.

Vous trouvez donc qu'il y a des noms parlants, comme autrefois il y avoit des armoiries parlantes.....

Madame TALON.

Oh ! je ne veux rien dire. Je gage bien toujours que M. Scrutinet ne lui a pas donné sa

voix; il est trop honnête homme & trop bon chrétien.

M. SCRUTINET.

Vous vous trompez; M. Lamourette a eu mon suffrage, on ne pouvoit pas faire un meilleur choix.

Madame TALON.

Apparemment que M. ne sait pas tout ce qu'on en dit. Les gens en place sont bien malheureux, on leur cache tout, et puis on les blâme quand ils choisissent mal.

M. LEBLANC.

Ma foi, monsieur, ce n'est pas moi qui la fais parler .....Eh bien, on dit donc sur le compte de M. Lamourette des choses qui ne sont pas très-jolies ? Contez-nous ça, la mere.

Madame TALON.

Je ne sais pas si je pourrai bien me ressouvenir de tout; je ne l'ai pourtant appris que d'hier par un de nos garçons qui arrive de faire son tour de France, et qui a passé par Paris, justement dans le tems qu'on parloit déjà

de ce prêtre pour le faire évêque quelque part. Mais ce qu'il nous a raconté est bien vrai; car il l'a entendu dire à plus de cent personnes comme il faut.

M. LEBLANC.

Il pourroit se faire peut-être qu'il y en eût la cent millieme à rabattre; les gens d'aujourd'hui sont si méchants! On disoit donc....

Madame TALON.

Eh bien! on disoit que ce monsieur, qui avoit d'abord été de l'ordre des peres Lazaristes, et qui en étoit sorti, à ce qu'on dit, par une mauvaise porte, étoit prêtre dans un couvent de religieuses qui est à Paris, dans un fauxbourg. L'histoire rapporte qu'il avoit mis pensionnaire dans ce couvent, une jeune demoiselle bien jolie, bien gentille, qui s'appelle Roze, qu'il disoit être la fille d'un seigneur étranger bien riche. L'abbesse ne connoissoit ni le pere, ni la mere de la petite; mais pas moins on avoit bien soin d'elle. C'étoit ce monsieur Lamourette qui payoit sa pension et toute sa dépense. Un beau matin, voilà un beau monsieur tout galonné qui vient au parloir demander madame l'ab-

besse, disant que les parents de cette petite demoiselle venoient d'arriver de bien loin, qu'ils étoient fatigués, et qu'on l'avoit envoyé, lui, pour chercher mademoiselle Roze pour deux ou trois jours seulement. L'abbesse n'y fit pas grande attention ; elle y consentit sans malice. Cependant trois jours, quatre jours, huit jours se passent sans voir revenir cette pauvre petite malheureuse, dont toute la maison étoit bien en peine. Enfin, ne sachant plus à quel saint se vouer, l'abbesse pria le maître à danser du couvent de s'informer, auprès de ses connoissances, de ce qu'elle pourroit être devenue. Celui-là, qui, apparemment en sait long, eut bientôt découvert le pot aux roses, et il rapporta que mademoiselle Roze étoit cachée dans la maison de ce Mirabeau, qui a tant fait des siennes, et qui élevoit sans doute à la brochette la pauvre petite. Cette histoire, qui faisoit grand bruit, a été la cause que M. Lamourette n'a pas pu attrapper une grosse cure à Paris, après laquelle il couroit.

M. SCRUTINET.

Vous êtes bien simples, vous autres, vous croyez tout ce qu'on vous dit.

M. LEBLANC.

Venez, monsieur, il y quelque diable là-dessous; il n'y a pas de fumée sans feu, et ce Mirabeau qui se trouve là, et puis qui écrit à Lyon pour faire évêque M. Lamourette, cela n'a-t-il pas l'air d'un service rendu en paiement d'un autre?

Madame TALON.

On disoit bien encore autre chose; ne disoit-on pas aussi qu'il avoit fait un livre, par lequel il vouloit que les prêtres se marient? Cela seroit-il joli dans un abbé? Il est vrai que l'on a reconnu depuis que cela est faux: mais aussi pourquoi se mettre dans le cas, et ne pas aller droit son chemin? dit-on tout cela des bons prêtres? Ah! le proverbe est bien juste; *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

M. SCRUTINET.

Je parierois bien qu'il en est de l'aventure du couvent comme du livre concernant le mariage des prêtres. C'est encore un tour de nos aristocrates. Mais quand il auroit écrit cela,

cela, il n'auroit énoncé qu'un vœu très-philosophique : je suis de ce sentiment ; je voudrois que les prêtres se mariassent : cela est plus constitutionnel.

Madame TALON.

Quoi ! monsieur, vous voudriez aussi qu'on permît aux prêtres de se marier ? Mais la religion n'entend pas ça; la constitution auroit beau le vouloir, on ne se sauve pas avec cet évangile. Tout au moins faudroit-il que l'église examinât la chose, et décidât si elle se peut, ou ne se peut pas; cela ne regarde pas la nation.

M. LEBLANC.

Oh ! je vois bien que madame Talon ne mariera jamais sa fille à ce beau M. Lamourette. Cependant vingt mille francs, une belle maison, un carosse, etc. Eh ! si cela venoit à mademoiselle Catau... adieu le tire-pied, et fouette cocher.... Qu'en dites-vous, la mere ? Cela vous fait rire ; allons, allons, vous ne feriez pas la scrupuleuse.

Madame TALON.

Moi, monsieur ! vous vous mocquez, ma

fille ne sera jamais à un prêtre. Et puis, qu'il se tienne bien, cet évêque de nouvelle fabrique; il y en a un autre plus ancien que lui, qui, s'il n'a pas la force, a le bon droit de son côté.

M. SCRUTINET.

Mais, madame Talon, vous ne faites pas attention que vous manquez à la nation, qui a décrété qu'elle avoit le droit de destituer les évêques qui n'ont pas voulu faire le serment, et de les remplacer par d'autres bons patriotes. Vous n'entendez rien à toutes ces choses-là; vous ne connoissez pas les formes.

Madame TALON.

Eh! monsieur, notre boutique en est pleine. Mais cela n'a rien de commun à la chose dont il s'agit. Pour revenir à monsieur Lamourette, voilà ce que je dis: toutes les communautés des arts et métiers, et autres, ont des regles, pour y être reçu il faut être agréé par ceux qui sont en place dans les communautés. Par exemple, dans la nôtre, si les savetiers (sauf le respect que je vous dois) se mêloient de nos affaires; s'ils vouloient faire recevoir dans notre corps quelqu'un

malgré nous ; s'ils disoient qu'ils en ont le droit, nos maîtres-gardes s'y opposeroient, et la chose ne seroit pas. Cependant il y a bien moins de différence entre le corps des cordonniers et celui des savetiers, qu'entre l'église et la nation : il n'y a pas de comparaison. Et si messieurs les savetiers, non contens de cela, vouloient encore que ce quelqu'un vînt s'établir dans notre boutique du vivant de mon mari, et qu'on défendît à ce pauvre cher homme de faire la moindre petite paire de souliers, sous prétexte qu'il ne voudroit pas mentir à sa conscience, et jurer, par exemple, qu'il est nuit quand il voit de ses yeux qu'il est jour..... cela ne crieroit-il pas vengeance ? Qu'en dites-vous, messieurs ?

M. LEBLANC.

Mais cette comparaison là a bien son mérite.

Madame TALON.

Vous trouvez donc qu'elle n'est pas tirée par les cheveux, celle-là ? eh bien ! c'est tout de même ici. Nous avions un évêque que le roi nous avoit donné il y a trois ou quatre

ans ; le pape, qui est le premier dans l'église, l'avoit accepté ; tous les prêtres du diocese en étoient contens ; personne ne se plaignoit ; et en voilà un qui nous tombe de je ne sais où, qui vient au nom de la nation nous gouverner, comme si les affaires de l'église regardoient la nation. Aussi plus des trois quarts de nos curés disent qu'il n'a aucun droit : ils ne veulent pas de lui, attendu, disent-ils, que c'est un hérétique, qui ne veut pas obéir à notre saint pere le pape ; un voleur, puisqu'il vient prendre ce qui appartient à un autre. Il n'a pour lui que la racaille des prêtres, et un tas de tracassiers qui n'entendent rien à tout ça... Dieu me le pardonne ; mais il me semble que ces messieurs qui sont à Paris, et qu'on avoit envoyé là pour tout arranger, se plaisent à tout bouleverser, le bon comme le mauvais, et à défaire tout ce que notre bon roi avoit fait.

M. SCRUTINET.

En vérité, il faut être bien patient pour écouter de sang-froid toutes ces balourdises ; mais je pardonne à votre ignorance : vous ne savez pas tous les abus de l'ancien régime ; si vous les connoissiez, bien loin de blâmer

nos augustes législateurs, vous applaudiriez à leurs opérations, et vous ne parleriez pas comme vous faites. Est-ce que votre mari ne va pas au club ?

Madame TALON.

Non pas, monsieur, dieu merci. Le voisin qui demeure à côté de chez nous, a voulu l'y mener une fois, pour voir ce qui en étoit; mais lui, qui est bon de son naturel, et qui ne donneroit pas un démenti à un chien, s'est cru en enfer là-dedans, et il n'y a pas demeuré seulement quatre minutes. Et puis, voyez-vous, monsieur, on a besoin de gagner sa vie; les tems sont si durs depuis la révolution ! il faut élever une famille; et tous les clubs, toutes les émotions ne donnent pas à dîner. Mais quant à ce qui est de M. Lamourette, je ne fais que répéter ce que presque tout un chacun dit. Je n'invente rien; mais tenez, entre M. Leblanc et moi, nous voyons bien des gens de la tête aux pieds: est-ce pas que je dis vrai, M. le perruquier ?

M. LEBLANC.

Mais oui, il est bien des gens qui pensent comme ce que dit là madame Talon.

M. SCRUTINET.

Eh bien ! ceux-là sont des ignorans ou des aristocrates. S'ils étoient instruits, ou de bonne foi, ils ne diroient pas tout cela ; ils conviendroient que l'assemblée nationale a fait une très-belle chose en rendant au peuple le droit d'élire ses magistrats, ses juges, ses pasteurs. C'étoit le roi qui nommoit à toutes les places ; il ne connoissoit pas la moitié des sujets qu'il choisissoit. C'étoit l'argent, l'intrigue, la cabale qui faisoient tout ; ce ne sera plus de même à l'avenir.

Madame TALON.

Dieu le veuille, monsieur ! cependant, j'ai entendu dire que l'assemblée avoit bien grossi les torts du roi à ce sujet : cela n'est pas étonnant ; quand on veut gagner son procès, il faut bien dire du mal de ceux avec qui on plaide. Mais le mal n'étoit pas aussi grand qu'on le fait, le roi a bonne intention ; il voudroit que nous fussions tous heureux : il l'a bien montré, ce bon Louis XVI ; et je ne sais pourquoi, depuis le mois d'octobre de l'an passé, je ne pense jamais à lui sans pleurer.

Mais que voulez-vous ? il ne peut pas connoître tout le monde ; il faut bien qu'il s'en rapporte... Et puis, parce que sur plus de 150 évêques ou archevêques, il s'en trouvera trois ou quatre qui seront un peu tarés, et qui le sont peut-être devenus depuis qu'ils sont nommés, on dit tout de suite que tous ne valent rien : cela est-il juste ?

M. LEBLANC.

Oh ! ce que dit madame Talon est bien vrai. Y a-t-il dans un corps un mauvais sujet ? tout le monde en parle, et on jette la pierre à tous les autres, comme s'ils étoient tous coupables de la faute d'un seul.

Madame TALON.

Mais encore, c'est que j'ai entendu dire à un monsieur, là où j'étois l'autre jour, que ces MM. les électeurs ont beau faire, et que bon gré malgré, ils se tromperont tout aussi-bien et plus souvent que le roi, parce qu'ils ne connoîtront pas mieux le fort et le foible d'un chacun ; que l'argent, la protection, ou quelqu'autre diablerie s'en mêlera ; que l'un voudra placer son frere, l'autre son cousin ;

et que par ainsi, tout se fera, bien plus que par le passé, par compere et par commere. Le roi avoit intérêt à ne faire que de bons choix, parce que l'honneur ou le blâme ne retomboit que sur lui seul : mais sur huit ou neuf cens électeurs, allez chercher ceux qui auront mal choisi : ils se renverront tous la balle ; chacun dira, ce n'est pas moi ; j'ai bien fait ce que j'ai pu, mais le grand nombre l'a emporté.... Mais, sans toutes ces raisons, tenez, par exemple, que M. Leblanc, qui est un honnête homme, soit nommé électeur, la chose est impossible, et puis qu'il faille nommer un évêque ou un juge, connoit-il assez les devoirs de la place, le mérite de chacun, pour décider et pour dire en conscience, je nomme un tel ?

M. LEBLANC.

Vous avez raison, madame Talon ; ma foi, en fait de science, je ne connois gueres, dans ce monde-ci, que mon rasoir, mon peigne et mon sac à poudre. Je peux bien porter mon jugement par-ci par-là, sur une perruque, mais non pas sur ce qui est dessous ; ce n'est pas de mon état. Cependant, si j'y

étois, je ferois tout comme un autre, je demanderois à mon voisin.

Madame TALON.

Eh bien ! nous y voilà donc ; le voisin demandera aussi à celui qui est à côté de lui, qui le tiendra lui-même d'un autre ; et en remontant toujours de voisin à voisin, on arrive enfin à un qui tient le fil, qui a le mot du guet, qui donne le branle à tout le reste, et qui a peut-être reçu de l'argent pour faire nommer celui-ci ou celui-là. Et voilà ce qu'on appelle des élections faites par le peuple ! moi je dis que c'est tout comme auparavant, et pis encore ; que tout cela est l'ouvrage d'un seul, ou, tout au plus, de trois ou quatre qui ont tout manigancé d'avance, et que les autres ne sont là que pour suivre, et pour dire *amen*. Mais, pour finir, n'avons-nous pas vu cela l'autre jour, quand on a nommé notre nouvel évêque ? j'y pensois bien, mais je n'osois pas le dire, pour ne pas fâcher M. Scrutinet, qui est une bonne personne, qui fait tout pour le mieux, et en bonne conscience.

M. SCRUTINET.

Vous devez vous appercevoir par mon si-

lence combien je méprise tous ces propos. A la fin je commence à m'impatienter. Vous avez beau me flatter par des exceptions, le choix de notre nouvel évêque est l'ouvrage de tout le corps, et la censure que vous en faites, retombe sur chacun de ses membres. Tout-à-l'heure vous attaquiez son mérite personnel, à présent vous blâmez la maniere dont il a été élu : de bonne foi, qu'y a-t-il à dire là-dessus ?

M. LEBLANC.

Il faut pardonner à madame Talon; elle n'a certainement pas l'intention de vous fâcher; c'est une bonne femme ; mais elle est, comme la nôtre, un peu jaseuse de son métier : quand une fois ça a commencé, ça vous en débite, débite... c'est un vrai moulin à paroles.

Madame TALON.

Bien obligé du compliment ; mais enfin vaut encore mieux parler que de médire de son prochain, et puis tout ce que je dis-là est public, chacun l'a vu de ses yeux. N'est-il pas vrai que personne ici ne connoissoit M. Lamourette ? n'est-il pas vrai que ces messieurs du club, après avoir reçu sa lettre,

décideront entr'eux que ce seroit lui qui seroit évêque ? qu'ils mirent aussi-tôt en l'air toutes leurs mouches, tous leurs embaucheurs, dont les uns alloient sur les grands chemins au-devant des électeurs qui arrivoient de leurs villages ? que les autres se répandirent dans les auberges et les cabarets, pour enjoller ceux qui étoient déjà en ville ? que cesdits mouchards avoient leurs pleines poches de petits billets, là où étoit écrit le nom de ce beau M. Lamourette, et qu'ils les distribuoient aux uns et aux autres ; que toutes ces bonnes gens à qui on faisoit leur thême, et qui sur tout cela étoient neufs comme un fifre, leur disoient : *mais au moins est-il prêtre celui-là ?* Eh ! tenez, n'y a-t-il pas eu, par exemple, un de ces enragés de Paris, qui est d'église aussi, mais qui n'est que sous-diaque, et qui a pourtant eu plus de trente voix à l'élection ? c'est un député du Dauphiné, qui étoit chanoine dans une ville dont je ne sais plus le nom. Eh bien, celui-là pouvoit-il prétendre à la place ?

M. LEBLANC.

Ah ! vous en savez plus long que moi ; j'ignorois cette derniere circonstance.

M. LEBLANC.

Est-ce que vous ne savez pas ensuite que toute cette manigance là n'ayant pas pu réussir le premier jour, et voyant que la chose ne pouvoit pas avoir lieu pour ce M. Lamourette, mais que c'étoit un autre qui alloit être nommé, savoir, notre curé d'Ainay, qui est député, et qui avoit bien envie de l'évêché; car il ne s'étoit fait patriote que pour ça; mais il a a eu beau se démener à Paris, à gauche, à droite, par-ici, par-là, et se faire *charrier* par-tout, le morceau lui a passé loin du bec. Il n'y a pas grand mal à ça; c'est un hypocrite. Voyant donc qu'il alloit l'emporter sur M. Lamourette, on alla parler à l'oreille du président, qui est pourtant brave homme; et un petit moment après il se trouva mal, et leva la boutique. Et ne savez-vous pas encore que pendant toute la nuit on prêcha les électeurs, qu'on les mena dans les clubs, dans les cafés, qu'on leur donna à souper pour rien dans les auberges, qu'on les caressa bras dessus, bras dessous, en leur promettant monts et merveilles, si bien que le lendemain tout fut changé, et M. Lamourette fut nommé; et encore, de peur d'y manquer,

n'avoit-on pas aposté tout près du plat où on met les billets, ce Privat, qu'ils avoient fait escrutateur tout exprès, et qui tiroit des poignées de billets de sa poche, et les jettoit en cachette dans le plat; ce Privat, qui est un gueux, comme tout le monde sait, et qui est bien plus accoutumé à avoir la main dans la poche des autres que dans la sienne; de maniere qu'il y avoit plus de billets que de monde pour nommer; et que si on avoit voulu vérifier, on auroit découvert la fraude.

M. SCRUTINET, *un peu ému.*

Hem! hem! mais savez-vous que tout cela commence à m'impatienter! je vous trouve bien hardie de me venir dire en face toutes ces vérités: finissons, je vous prie. Et vous, M. Leblanc, en voilà assez, bien ou mal; poudrez-moi vîte, et que je me débarrasse de vous; je n'y tiens plus.

M. LEBLANC.

Un petit instant; je vais mettre un peu de pommade dans les boucles, la poudre tiendra mieux; le vent est bien fort aujourd'hui. Mais il ne faut pas vous fâcher, monsieur; madame Talon, en parlant de la sorte, n'a eu

en vue aucun de MM. les électeurs en particulier ; elle parle en général : est-ce pas, madame Talon ?

Madame TALON.

Eh ! sans doute, monsieur, je ne suis pas assez mal-honnête pour dire cela en face des gens. Et puis ce n'est pas la faute de ces messieurs, mais la faute de la chose même, qui est mal instituée : car c'est par-tout de même. Tenez, à Soissons, par exemple, (je cite ce nom-là, parce que c'est notre grand St-Crépin qui en est le patron) eh bien ! ils ont encore fait plus mal qu'ici. Ne sont-ils pas allés nommer pour évêque un certain prêtre, qui s'appelle .... qui s'appelle... aidez-moi donc à dire, M. Leblanc.... Il y a un fromage qui s'appelle de ce nom-là.

M. LEBLANC.

Est-ce Gruyere ? Sassenage ? Brie ?

Madame TALON.

Eh ! non, qui s'appelle... qui s'appelle.....

Ma foi je ne m'en souviens plus ; je sais bien toujourrs qu'il y a du *maro* là-dedans ; ce nom commence par là.

M. LEBLANC.

Oh! oui, oui, je m'en rappelle à présent; c'est M. Marolles, n'est-ce pas?

Madame TALON.

Oui, tout juste, vous y êtes ; c'est M. Marolles. Eh bien, on vous l'a fait évêque de Soissons; et ce monsieur-là a femme et enfans, à Paris, et il ne s'en cache pas. On a peur apparemment que nous manquions d'évêques; on veut en conserver de la graine. Mais tout cela, de bonne foi, peut-il aller avec la religion? et nous voilà-t-il pas bien lottis avec ces nouveaux apôtres? Comment après cela leur envoyer confesser nos filles? Il faut pourtant faire sa religion : aussi-bien voilà Pâques qui approche; et comment faire avec toute cette gueusasse, avec tous ses égrillards, qui seroient bien mieux nichés dans un corps-de-garde que dans une église? Et l'on nous vante cette belle constitution, qui devoit rendre le peuple si heureux, mettre un chacun dans le droit chemin : et il n'y a jamais

641

eu plus de pauvres, plus de libertinage, plus de mécréans qu'à l'heure d'aujourd'hui. Ah! quand est-ce que le bon tems reviendra ?

M. SCRUTINET, *se levant en colere, et saisissant la pincette.*

Le diable m'emporte! sacredié! je n'y tiens plus! Je vous trouve bien insolente de venir jusques chez moi me tenir des propos aussi incendiaires, et soupirer après une contre-révolution ! A quoi tient-il que je ne vous dénonce tous les deux au comité de recherches, ou à nos messieurs du club central? Vous ne valez pas mieux l'un que l'autre; f..... moi le camp d'ici : vous voyez bien cet escalier ; descendez-le au plus vîte, ou je vous...

Ayant parlé de la sorte, M. Scrutinet ferma sa porte. Les deux autres interlocuteurs se retirerent profondément affligés d'avoir perdu, par leur loquacité, une de leurs meilleures pratiques, et d'avoir éprouvé ce que disent ces deux proverbes : TROP PARLER NUIT..... TOUTES VÉRITÉS NE SONT PAS BONNES A DIRE.